

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 062 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX

En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	Ratios de structure	Moyenne de la strate
1 660	1 563	916	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	<u>en % des produits CAF</u>	
1 613	1 519	889	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF		
520	489	366	dont : Impôts Locaux	32,21	41,23
66	62	82	Fiscalité reversée par les groupements à fiscalité propre	-	-
64	60	66	Autres impôts et taxes	3,95	7,43
518	488	155	Dotation globale de fonctionnement	32,12	17,45
122	115	80	Autres dotations et participations	7,58	8,98
1	1	3	dont : FCTVA	0,03	0,37
59	56	72	Produits des services et du domaine	3,69	8,12
1 201	1 131	744	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	<u>en % des charges CAF</u>	
1 128	1 063	705	CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF		
568	535	315	dont : Charges de personnel	50,36	44,64
333	314	241	Achats et charges externes	29,52	34,22
31	29	13	Charges financières	2,77	1,89
46	44	45	Contingents	4,11	6,39
50	47	27	Subventions versées	4,46	3,87
460	433	172	RESULTAT COMPTABLE = A - B = R		
			OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
866	815	426	TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	<u>en % des ressources</u>	
0	0	60	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0,00	13,99
56	53	110	Subventions reçues	6,51	25,93
0	0	16	Taxe d'aménagement	0,00	3,85
88	83	40	FCTVA	10,22	9,40
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés, ...	0,00	0,00
627	590	445	TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D	<u>en % des emplois</u>	
437	411	354	dont : Dépenses d'équipement	69,65	79,36
181	170	71	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	28,87	15,98
0	0	0	Charges à répartir	0,00	0,02
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées, ...	0,00	0,00
-239	-225	19	Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C		
0	0	-0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers		
-239	-225	19	= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 062 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

698	657	153	Résultat d'ensemble = R - E		
AUTOFINANCEMENT				<u>en % des produits CAF</u>	
516	485	194	Excédent brut de fonctionnement	31,96	21,82
485	456	184	Capacité d'autofinancement = CAF	30,05	20,65
304	286	112	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	18,83	12,65
ENDETTEMENT				<u>en % des produits CAF</u>	
1 255	1 182	576	Encours total de la dette au 31 décembre N	77,83	64,83
1 253	1 180	562	Encours des dettes bancaires et assimilées	77,70	79,72
1 253	1 180	562	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	77,70	63,21
212	200	84	Annuité de la dette	13,14	9,46
406	382	576	FONDS DE ROULEMENT		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 062 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2 000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE**Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations**

Bases nettes imposées au profit de la commune			Taxe	Réductions de base accordées sur délibérations		
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
271	255	208	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	0		
855	805	1 056	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	0
26	25	72	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0	0	0

Les taux et les produits de la fiscalité directe locale

Produits des impôts locaux et compensations réformes fiscales			Taxe	Taux voté (%)	Taux moyen de la strate (%)
74	70	27	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	27,26	12,82
392	369	373	Taxe foncière sur les propriétés bâties (avant application du coefficient correcteur)	45,91	35,27
24	23	-61	Effet du coefficient correcteur : Communes sous-compensées (+) / Communes surcompensées (-)	-	-
416	392	311	Taxe foncière sur les propriétés bâties (après application du coefficient correcteur)	-	-
70	66	32	Allocation compensatrice de foncier bâti - réduction 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-
29	28	32	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	111,43	43,88
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,00
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,00
0	0	0	Allocation compensatrice de cotisation foncière des entreprises - réduction de 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-

Les produits des impôts de répartition et les fractions de TVA

Produits des impôts de répartition			Taxe		
0	0	0	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-	-
0	0	0	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-
Fractions de TVA			Taxe		
0	0	0	Fractions de TVA (montant net N)	-	-